

Vielles recettes superstitieuses

Autor(en): **Deonna, W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **34 (1926)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-27126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

VIEILLES RECETTES SUPERSTITIEUSES

(Suite.)

67. Pour préserver le bétail de tout mal,
surtout du cartier.

« Prenez trois grains de froment¹, trois morceaux de trois racines de gairas², trois petits morceaux³ de fenouil, trois petits morceaux de rota⁴, trois petits morceaux de trois moitiés de trois glands, trois petits morceaux de trois côtes d'ail nommé aux⁵, trois petits morceaux de niblay⁶; vous mettrez de tout cela dans de la toile neuve⁷, qui n'ait

¹ Cf. nos 43, 78.

² (?).

³ Plante prophylactique, *Mélusine*, VII, p. 179.

⁴ Rota, rue : Bridel, s. v. Rotta, rusta, ruta. La rue est une plante prophylactique, *Les admirables secrets*, p. 273 ; *Mélusine*, VIII, p. 277, 278 ; Sébillot, III, p. 501 ; Günther, « The cimarruta, its structure and development », *Folklore*, 1905, p. 132 sq. ; *Rev. hist. rel.*, 1895, XXXI, p. 298, etc.

⁵ Ail, plante prophylactique, cf. nos 65, 68.

⁶ Nibbla, nèfle ; nibblo, néfler ; Bridel, s. v.

⁷ Toile neuve, cf. nos 70, 79.

pas été déchassée ; vous ferez un petit paquet que vous ferez tenir parmi les cheveux aux bouts de la cuve¹, bien cousus avec du fil double. »

68. Pour le cartier qui vient au bétail.

« Faites une ouverture² sur la croisée du râteau, de trois à quatre doigts de long, qui soit du long de la bête³, c'est à dire l'un des bouts de l'ouverture contre la cuve⁴, l'autre contre la tête, droit sur la croisée des reins, puis passez le bout du doigt contre le cuir et la chair pour faire de la place, pour y mettre des côtes d'ail, c'est à dire os⁵, puis vous prendrez trois œufs que vous casserez sur le haut de la cuve de la bête malade, puis mettre le lui ferez avaler le jaune, le jaune à la bête malade. C'est chose assurée qui guérira. »

69. Pour la chaude aux vaches.

« Tu perds ton sang par dernier⁶. Dieu le Dieu qui est plus fort que le sang qui soit, qu'il ne puisse, Seigneur, ni broncher, ni pouri, ni entretenir, pas plus que ce Adam⁷ quand Dieu lui tira la côte pour en former Eve sa femme. Au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit. Amen. »

¹ Cauva, cuva, queue, Bridel, s. v. ; cf. n° 68.

² Cf. incisions aux bêtes, n° 66.

³ En long, et non en travers, cf. Thiers, I, p. 236.

⁴ Cf. n° 67.

⁵ Aulx ; cf. n° 67.

⁶ Derrière.

⁷ Adam, comme magicien ; son nom paraît dans diverses recettes, Wier, I, p. 175 ; Thiers, I, p. 358, 361 ; *Mélusine*, IV, p. 397 ; VI, p. 245 ; ma note, *Rev. arch.*, 1920, II, p. 338.

70. Pour faire réparer une vache qui a fait le veau.

« Prenez neuf écharpes de fils écreu¹, puis vous les mettez bouillir avec de l'eau, le montant d'une salière ou demi, puis la donnez à boire à la vache, et dans une heure elle réparera. »

71. Prière pour les bêtes qui ont conçu mal.

« Can fondre² notre charine contant corps mort³ l'ennemi du Diable tandres dans le corps entres par là au départ le Diable. Dieu soit toujours avec moi et ma bénite Vierge. Pauvre bête, tu as bien mal. Dieu le toute soit a froisant pour ta bête qui beaucoup souffert de maladie. Au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit, Amen. »

72. Pour le moron⁴.

« D'abord que vous avez vu le moron à une vache, sans faire autre chose, vous prendrez de la fiente de la dite vache⁵ que vous pétrirez avec du levain et de la farine, puis le ferez avaler à la vache. Chose sûre que vous ne le reverrez plus. »

73. Autre pour le moron

« La première fois que vous le verrez, avec le bout de la botte droite, tu lui donneras trois coups de pied et dites trois fois : au nom du Père, du Fils, du St Esprit. Amen. Moron,

¹ Fil écreu, c'est-à-dire neuf, *Mélusine*, VI, p. 112, 114 ; VII, p. 254 ; Wier, II, p. 62 ; ne pas le garder chez soi, pendant la semaine sainte, parce que notre Seigneur en a été lié. Thiers, I, p. 260. Même valeur que la toile écreue, neuve.

² Confondre.

³ Comtant comme corps mort.

⁴ Moron, mouron, nom de la salamandre terrestre ; nombreuses superstitions concernant cet animal, dont l'attouchement est funeste. Sébillot, III, p. 271 sq., 279 ; *Mélusine*, IV, p. 571.

⁵ Cf. n° 62.

Dieu te fasse la grâce de retourner en ton large, comme tu as été du passé et que tu n'en sortes jamais. Au nom du Père, du Fils, du St Esprit. Amen. »

74. Pour la benaite¹.

« Vous nommerez la bête par son nom en lui traînant la main par dessus² ; qua tot que tant crie et brame habram³ que tant cries et brames est toi noir de bot de serpent de toute bête que envoiement, tu t'en iras à pied et à cheveveux, au nom du Père, du Fils, du St Esprit. Amen. »

75. Pour la benaite.

« Au nom du Père, du Fils, du St Esprit, benaite qui vient, benaite qui va, benaite va-t-en, que notre Seigneur le commande ; n'attends-tu plus que la rosée nite devant le soleil quand le bien clair et que le bien chaud⁴. Amen. »

76. Pour la benaite.

« Tu es blanche, Dieu te reblanche ; benaite, tu es noire, Dieu te laisse ; tu es grise, Dieu te brise. Au nom du Père, du Fils, du Saint Esprit. Amen. »

Formules analogues, contre les maux d'yeux : « Fleur, si tu es blanche, que tu déblanches. Fleur, si tu es rouge, que tu dérouges. Fleur, si tu es bleue, que tu sortes de dedans ces yeux, etc. » — « Au nom de Dieu, fleur, je te commande, si tu es blanche, que tu déblanches, si tu es

¹ Bennaita, maladie que la colère donne au bétail, notamment aux moutons (Alpes), Bridel, s. v.

² Cf. n° 66.

³ Qu'as-tu que tant cries et brames, Abraham.

⁴ Nite, brille ; rosée au soleil, cf. nos 48, 51.

rouge, que tu dérrouges. Les trois personnes de la Sainte Trinité te commandent de t'en aller » — Si c'est une tache, que Dieu la détache, etc¹. »

77. Autre pour une vache qui est touchée.

« Au nom du Père, du Fils, du St Esprit. Je m'en allais dans un plan pré me promener ; j'y trouva crapaud, serpents, moze², et belette ; je rencontraï trois cerfs volants³ qui allaient si fort piquant. Dieu qui lui mit sa main en prononçant cette parole — faut mettre la main dessus⁴ — que la blessure de cette bête, soyez guéri, soit de serpent, ou de b.⁵, ou de quelque bête piquante qui puisse être de toute autre bête venimeuse, sur la terre, tant qu'elle soit guérie, comme la rosée du matin s'en va devant le soleil de dessus les prés⁶ quand il fait chaud. Au nom du Père, du Fils, du St Esprit. Amen. »

78. Pour garder les bêtes de pisser.

« Prenez trois poignées de mousse de chêne⁷, et trois grains de froment⁸, toujours au nom du Père, du Fils, du St Esprit. Amen. »

¹ *Mélusine*, III, p. 113 ; Sébillot, III, p. 415.

² Mosë, mouzë, musaraigne, souris, Constantin-Désormaux, s. v.

³ Cerfs-volants, dans la superstition, *Mélusine*, I, p. 453, VIII, p. 35 ; Sébillot, III, p. 309.

⁴ Cf. n° 66.

⁵ Sans doute bot, cf. même énumération de bêtes malfaisantes, n° 81.

⁶ Cf. nos 48, 57.

⁷ Chêne, *Mélusine*, VII, p. 248 ; la mousse de chêne rend la vue aux aveugles, Sébillot, III, p. 530.

⁸ Cf. n° 67.

79. Autre.

« Je prie Dieu que la personne asa faisait ¹ le malheur à ce bétail puisse recevoir les coups que je donne y, ce fuce grand, fuce petit ². Je prie Dieu que la personne qui cause le malheur à mon bétail puisse brûler auprès de ce feu, comme Judas de brûler, comme Judas a dû brûler, comme Judas a dû brûler quand il eût trahit notre Seigneur Jésus-Christ ³ ; puis, pour faire venir les personnes qui ont fait le mal, il faut prendre de la corne droite, du poil ⁴ en l'épaule gauche, sur l'hanche droite des botes ⁵ gauche ⁶ ; il faut prendre du beurre frais ⁷ ; il faut fricasser cela dans un pot blanc ; il faut prendre de la toile qui ne soit pas déchaussée ⁸ ; il faut prendre une plante de frêne ⁹ ou bien de coudre, et puis vous frapperez le dit paquet dessus le landard ¹⁰. »

Sortilèges.

80. „ Livret de secret “.

« La manière d'arrêter un sortilège et que ceux qui l'ont fait en souffriront leurs portions et de grandes douleurs en leur corps, premièrement, si c'est pour des personnes, vous

¹ Qui faisait.

² Fût-il grand, fût-il petit.

³ Cf. Judas perdit sa couleur, etc., n° 66 ; *Enchiridion Leonis papae*, éd. Rome, 1660, p. 156 - 7.

⁴ Dans les recettes médicales concernant le bétail, on recommande souvent de prendre du poil, de la corne de la bête, comme des cheveux, et des ongles des humains, qui participent à la vie de l'individu (partie pour le tout). Cf. n° 80. *Mélusine*, VIII, p. 82, etc.

⁵ (?).

⁶ Gestes croisés, droite et gauche alternativement, cf. n° 80.

⁷ Beurre, cf. n° 65.

⁸ Toile neuve, cf. n° 67, 70, 88.

⁹ Frêne, prophylactique, *Mélusine*, VII, p. 252, etc.

¹⁰ Seuil, cf. n° 19.

prenez des ongles¹ du malade. Commencez par les ongles des doigts de la main gauche, en disant : Au nom du Père ; puis au pied droit, au nom du Fils ; puis à la main droite, au nom du St Esprit ; puis au pied gauche, en disant : Ainsi soit-il. Puis vous prendrez de son...² en croix³, c'est à dire à la tête et dessus les bras, prononçant les paroles que dessus à chaque fois que vous couperez, et vous prendrez de tous les ongles des mains en croix, et vous prendrez de la

¹ Ongles dans la superstition, *Mélusine*, I, p. 519, 549 ; II, p. 360, 482 ; Sébillot, III, p. 414 ; Hartland, *The legend of Perseus*, II, III, p. 333 ; VIII, p. 38, 65 sq. ; Modi, *Anthropological papers*, 1912, Bombay ; *Encyclop. of religion and ethics*, VI, 1913, p. 474 sq., Hair and nails.

² Sans doute poil.

³ En croix, c'est-à-dire en croisant les gestes. En Souabe, si l'on se taille les ongles le Vendredi saint et en croix, c'est-à-dire ceux de la main droite avec la gauche et réciproquement, on est à l'abri des sorcières pendant l'année, *Mélusine*, VIII, p. 38 ; IX, p. 203 ; se servir alternativement de la main droite et de la gauche pour placer les œufs, Sébillot, III, p. 230.

Nombreux exemples de gestes croisés. Pour couper le sélage, herbe sacrée, il fallait employer la main droite passée dans l'emmanchure gauche de la tunique, Pline, *Hist. Nat.*, 24, 62-3 ; quand de l'eau a pénétré dans l'oreille gauche, il faut sauter sur le pied droit, Pline, *Hist. Nat.*, XXVIII, 17 ; quand on éprouve une crampe dans la jambe gauche, saisir de la droite le gros orteil gauche, *ibid.* ; les mystes d'Eleusis entouraient leur main droite et leur pied gauche de bandelettes, Foucart, *Les mystères d'Eleusis*, 1914, p. 337 ; dans Lucien, une sorcière enseigne à une femme jalouse le moyen de se délivrer de sa rivale : « Cherche à terre la trace de ses pas ; efface-les en mettant ton pied droit où elle a posé son pied gauche, ton pied gauche sur l'empreinte de son pied droit », *Dialogue des courtisanes* ; cf. Le Blant, *Mém. Acad. Inscr. et Belles Lettres*, 1895, 34, p. 365 ; se placer sur la grève, en face du soleil, mettre un pied droit dans l'eau, le gauche sur la grève ; la main gauche touchant la mer, la droite touchant le sol, *Anthologie grecque*, trad. éd. Hachette, 1863, I, p. 51, n° 72. — Cérémonie de l'ouverture des yeux du Bouddha au Cambodge : on place deux aiguilles, l'une sur la main gauche, l'autre sur la main droite de la statue ; puis on pique les yeux, l'œil droit avec l'aiguille gauche, l'œil gauche avec l'aiguille droite. *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1898, p. 376. — Lors des funérailles, au détroit de Behring, on met à gauche la mitaine droite, et inversément, *Année sociologique*, XI, 1906-9, p. 149. — Dans l'iconographie chrétienne, Jacob bénit les fils de Joseph en croisant les bras, posant la droite sur le plus jeune Ephraïm placé à sa gauche, et la gauche sur l'aîné placé à sa

poussière qui se trouve aux quatre coins ¹ de la maison ou du poêle en croix, en disant à chaque fois que vous prendrez le nom des trois personnes ², et vous prendrez trois sommités de romarin ³, autant de rotaz ⁴, très boucons ⁵ de racine d'angélique ⁶ et autant... c'est-à-dire... autant de racine de pain de pourceau ⁷, autant de celle de valériane ⁸, et trois sommités d'armoïse ⁹, et trois de millepertuis ¹⁰, puis vous lierez dans un linge le tout, le mettre dedans un talon d'un vieux soulier ¹¹ et le mettre au milieu du feu dessus une pierre, et puis encore un autre morceau d'ardoise pour le couvrir le dit talon, et en le mettant au feu vous direz dessus : Au nom du Père, du Fils, du St Esprit, ainsi soit-il.

droite ; au XIII^{me} s. saint François aurait béni ses disciples de la même façon ; c'était les mains croisées que le grand prêtre juif chargeait des iniquités du peuple le bouc émissaire, Martin-Cahier, *Monographie de la cathédrale de Bourges*, I, pl. I., p. 16 sq., 20, et note 3, 24, note ; Cahier, *Caractéristiques des Saints*, I, p. 131 ; *Monuments Piot*, XVI, 1909, pl. VIII, p. 76. — On faisait jadis subir l'épreuve de l'eau froide aux sorcières en liant la victime de la façon suivante : pied droit attaché à la main gauche, et réciproquement, Le Brun, *Hist. critique des pratiques superstitieuses* (2), 1750, II, p. 240, 269, 302, fig. ; Wier, éd. 1579, p. 640 ; Dr Regnault, *La sorcellerie*, 1897, p. 90.

¹ Cf. n^o 36.

² La Trinité, Au nom du Père, etc.

³ Romarin, plante prophylactique, médicale, etc., *Mélusine*, VII, p. 45, 65, 66, 278 ; X, p. 12 ; Sébillot, III, p. 388, 483.

⁴ Rue, cf. n^o 67.

⁵ Trois bocons. Bocon, morceau, prov. ; boccone, bouchée, ital. Littré, s. v.

⁶ Angélique, cf. n^o 9.

⁷ Pain de pourceau, cyclamen, préserve des sorts, *Mélusine*, VII, p. 249.

⁸ Valériane, *Mélusine*, VII, p. 283.

⁹ Armoïse, Thiers, I, p. 261 ; Wier, éd. 1885, II, p. 116 ; *Mélusine*, VII, p. 243 ; *Les admirables secrets*, p. 162 ; Sébillot, III, p. 476 ; VI, p. 59.

¹⁰ Millepertuis, repousse les sortilèges, *Mélusine*, VII, p. 273 ; Rolland, *Flore populaire*, III, p. 179.

¹¹ Mettre un talisman dans un soulier, *Mélusine*, VII, p. 19 ; IX, p. 115 ; Sébillot, III, p. 485, 486, 500.

Si c'est pour une bête, vous prendrez en place d'ongle de la corne ¹ en croix, en disant les paroles que dessus, et à mesure que le paquet brûle au feu, vous tiendrez perset, souvent avec quelque chose de pointu ², afin de faire souffrir le malfaiteur. »

81. Pour rompre un sortilège dessus gens ou bêtes³.

« Vous prendrez de l'urine ⁴ du malade, puis vous prendrez un œuf que vous ferez bouillir dans la dite urine, puis vous la plumerez et vous prendrez trois épines, savoir de la blanche ⁵, de la noire et de celle de gratte-cul ⁶, puis vous piquerez trois fois avec une épine le dit œuf ⁷, le troi-

¹ Cf. n° 79.

² Les objets pointus, tranchants, écartent les maléfices, *Mélusine*, VII, p. 179 ; cf. n° 49.

³ On sait combien est répandue la croyance que les sorciers nuisent au bétail et leur jettent des sorts ; il existe de très nombreuses recettes superstitieuses pour les conjurer, ex. : Wier, éd. 1885, I, p. 484 ; II, p. 196, 201 ; Delrio, p. 166 ; *Mélusine*, V, p. 230 ; Sébillot, III, p. 126, etc.

⁴ Vertus de l'urine, Thiers, I, p. 150 ; pétrir un pain avec de l'urine, contre la fièvre, I, p. 335 ; *Mélusine*, VI, p. 89 ; VIII, p. 157 ; *Les admirables secrets*, p. 178 sq. Des vertus de l'urine, etc.

⁵ Vertus de l'épine blanche, aubépine, Sébillot, III, p. 231, 232, 372, 381, 382, 385, 387, 388, 390, 415, 417, 426 ; *Mélusine*, VII, p. 250.

⁶ Gratte-cul, prophylactique, *Mélusine*, VII, p. 253.

⁷ Procédé magique fréquent : contre une sorcière qui tire le lait des vaches, faire un fromage et le piquer d'aiguilles, Wier, II, p. 245 ; cœur piqué d'épingles, Sébillot, III, p. 125 ; Bellucci, *I chiodi nell' etnografia antica et contemporanea*, 1919, p. 185 sq. ; citron, *ibid.*, p. 188, etc. Cf. encore divers exemples dans l'ouvrage de M. Bellucci.

Thiers I, p. 136 : « Que d'attacher à une cheminée, ou faire griller sur un gril, certaines parties d'un cheval, ou de quelque autre animal mort par maléfice, et de les piquer avec des épingles, des aiguilles, ou d'autres pointes, afin que le sorcier qui a jeté le maléfice sèche peu à peu, et meure enfin misérablement. Pratique exécrable, puisque outre qu'elle est superstitieuse, elle est accompagnée de vengeance et de meurtre tout ensemble. »

Cette pratique sur des statues, Bellucci, *op. l.*, ; Deonna, « Les statues à clous », *L'Anthropologie*, 1916, p. 243 sq. ; dans l'envoûtement, sur une poupée de cire, etc.

sième¹ vous laisserez l'épine plantée dans le dit œuf, et vous ferez ainsi de toutes les trois épines, puis vous l'irez mettre dans une fourmilière, et vous verrez la personne ou la bête guérie. Chose éprouvée. »

L'épine végétale remplace le clou, l'aiguille, l'épingle que l'on emploie souvent pour piquer l'objet servant à la conjuration ; c'est ainsi qu'on peut percer le cœur d'un animal avec 9 pointes d'aubépine². En Normandie, on place une coquille d'œuf remplie de rosée sur une aubépine, pour faire sécher sur pied celui qui a mangé l'œuf³. Au XVI^{me} siècle on croit que si les sorcières peuvent se procurer la coquille d'un œuf qu'une personne a mangé, et qu'elles le piquent à coup d'aiguilles, elles nuisent à cette personne⁴.

La recette de notre recueil est fort ancienne, et est citée plus d'une fois. « Faire durcir un œuf, le peler, le piquer de divers coups d'aiguille, le tremper dans l'urine d'une personne qui a la fièvre... puis le donner à un... si le malade est un mâle, ou à une... si le malade est une femelle, et la fièvre s'en ira⁵. » Pour guérir la ligature : « On fait cuire dans l'urine du maléficié un œuf que l'on donne ensuite à manger à des fourmis ; puis on arrache de terre un pieu, on verse l'urine dans le trou, et on replace le pieu en sens inverse⁶. Dans la région de Liège, les paysans atteints de fièvre tierce font cuire un œuf dans leur urine, et vont le cacher dans une fourmilière ; le mal décroît à mesure que l'œuf est rongé par les insectes⁷. » En Nor-

¹ A la troisième fois.

² *Mélusine*, IV, p. 332.

³ Sébillot, III, p. 232.

⁴ *Ibid.*

⁵ Thiers, I, p. 337 ; Sébillot, III, p. 235.

⁶ *Mélusine*, VI, p. 89.

⁷ Sébillot, III, p. 330.

mandie, on porte à un carrefour l'œuf cuit dans l'urine d'un fiévreux, celui qui le ramassera prendra la maladie¹. Parfois, on se borne à cuire l'œuf et à le porter sur la fourmilière².

(*A suivre.*)

W. DEONNA.

LES GARNISONS VAUDOISES DE GENÈVE 1814-1815³

I

Au cours de la période troublée qui suivit la première campagne de France, pendant laquelle s'acheva la chute de Napoléon et se prépara la Restauration, Genève se trouva à deux reprises avoir une garnison de troupes vaudoises.

Après avoir demandé deux fois son incorporation à la Confédération, la République restaurée exprima le 18 et le 19 mai 1814 à la Diète le vœu que, puisque les Autrichiens avaient quitté la ville, des troupes fédérales vissent les remplacer. La Diète accéda à cette demande et le 1^{er} juin 1814 vit l'arrivée, comme preuve de la bienveillance de la Diète, de la garnison demandée. Celle-ci était composée de Fribourgeois et de Soleurois. Mais ces contingents étaient levés pour trois mois environ ; ils se trouvèrent donc, au cours de l'année encore, remplacés par d'autres, notamment par des Appenzellois et des Zuricois sous le commandement du lieutenant-colonel Hess.

¹ Sébillot, III, p. 236, référ.

² *Ibid.* ; Thiers, I, p. 326.

³ Ce travail a été présenté sous sa première forme au Séminaire d'Histoire Nationale de M. le professeur Borgeaud à l'Université de Genève.